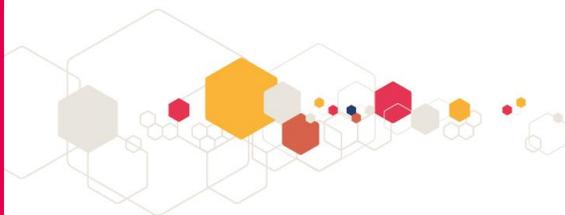


**COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE**



Angoulême, le 2 juin 2021

## **Remplacement des balcons des bâtiments B de la Résidence Villement**

**115 rue Franz Schubert**

**à RUELLE-sur-TOUVRE (16)**

**111 logements locatifs sociaux concernés**

### **CONTACTS PRESSE**

Dominique BATS – NOALIS – 05 16 42 35 45 / 06 79 93 39 22

# Entretien et moderniser notre patrimoine pour qu'il reste confortable et attractif

Noalis s'attache à entretenir et moderniser ses logements, avec une attention particulière pour améliorer la sécurité et le confort de ses résidents. Une étude technique réalisée en 2019 a mis en lumière des signes de vétusté des balcons de 4 bâtiments de la résidence Villement construits dans les années 1970 (présence de fissures et d'épaufrures). Au-delà de l'entretien courant réalisé sur ces structures béton, Noalis a fait le choix de déconstruire les balcons existants et les remplacer par des balcons neufs pour moderniser le bâtiment.

Ces travaux concernent le remplacement de 111 balcons en béton répartis sur les 4 bâtiments B1, B2, B3 et B4 de la résidence Villement.



Dès que les premiers signaux de vétusté ont été constatés, Noalis a mis en place les mesures de sécurité qui s'imposaient :

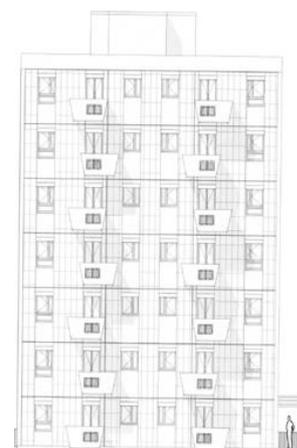
- ◆ Protection des zones au sol sur emprise des balcons par mise en place de barrières type HERAS.
- ◆ Purge des éléments béton susceptibles de se décrocher.
- ◆ Interdiction de l'accès aux balcons les plus dégradés pour 20 locataires avec la mise en place d'un garde-corps provisoire pour leur permettre de pouvoir conserver la possibilité d'ouvrir la porte fenêtre de leur appartement.

En parallèle, une étude complète a été lancée par le cabinet ATEs pour proposer les solutions curatives envisageables.

Deux solutions se présentaient à Noalis :

- ◆ Réparer les balcons, reprendre les fissures et épaufrures, traiter chimiquement les aciers de structure des balcons. Cette solution s'avérait onéreuse pour une pérennité limitée.
- ◆ Noalis a donc choisi de déconstruire les balcons existants pour les remplacer par des balcons neufs en structure métallique.

## AVANT



## APRES





## Coût prévisionnel des travaux

Coût prévisionnel de ces travaux : 1 595 000 € TTC au total

Ces travaux n'ont aucun impact sur le loyer pour les locataires en place, l'ensemble du coût des travaux étant supporté par NOALIS.

## Les intervenants

**Architecte** : GENAUD Nicolas (Angoulême)

**Maître d'œuvre - Bureau d'étude** : ATES (Niort)

**O.P.C.** : BECECO (Angoulême)

**Contrôleur technique** : SOCOTEC (Angoulême)

**Coordonnateur SPS** : ALPES CONTROLE (Isle d'Espagnac)

### Entreprises

**Démolition - Désamiantage** : LEONARD BATIMENT (Angoulême)

**Fondations profondes** : BDO (Mérignac)

**Gros œuvre - VRD** : LEONARD BATIMENT (Angoulême)

**Structure métallique serrurerie** : DL ATLANTIQUE (Périgny)

### Pour Noalis

Mouloud BENHENOUE – Directeur Immobilier

Frédéric DELSOUC – Responsable Service Patrimoine

Barbara LONGERE – Gestionnaire Marchés Patrimoine et Contrats

Teddy DELPHINE – Gardien

Yannick ROBIN – Chargé de Gestion Technique



**Noalis** 

Groupe ActionLogement

[www.noalis.fr](http://www.noalis.fr)

Siège social :  
161 rue Armand Dutreix - CS 80028  
87001 LIMOGES Cedex 1  
[contact@noalis.fr](mailto:contact@noalis.fr)

Agence d'Angoulême  
11 rue d'Iéna – CS 52119  
16021 ANGOULEME Cedex